



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N^o : 2001-MC-0490

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 329714

DOSSIER N^o : 17877

Objet : Fonds Enerplus Resources
Demande de visa

Vu la demande présentée le 1er février 2001;

vu les articles 11, 14, 18 et 19 de la Loi sur les valeurs mobilières;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, le chef du service du financement des sociétés octroie le :

visa pour le prospectus simplifié du 15 février 2001 de Fonds Enerplus Resources concernant le placement de 2 070 000 parts de fiducie de série G au prix de 22,40 \$ la part.

Le visa prend effet le 16 février 2001.

Le chef du service du financement des
sociétés,

(s) *Josée Deslauriers*
Josée Deslauriers

PM/lb